



INTERVENTION D'ANNE MARIE MEYNARD LORS DE LA  
JOURNEE SUR LA REFORME TERRITORIALE AU CONSEIL  
GENERAL LE 12 MARS 2015

Sans revenir sur les enjeux de la réforme territoriale déjà évoqués par un certain nombre d'intervenants tout au long de cette journée, je voudrais néanmoins apporter un éclairage sur la situation des services publics dans notre département.

Alors que l'ensemble des indicateurs des inégalités sociales que ce soit le taux de chômage (14%), de la précarité ou de la pauvreté (26%) à Marseille, sont tous supérieurs à la moyenne nationale, les restrictions budgétaires découlant des votes des budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale, la réforme territoriale, conduisent à une aggravation de la situation au regard des besoins sans cesse croissants de la population de notre département.

Le désengagement de l'Etat ne cesse de s'accroître : un exemple au travers du RMI/RSA dont le taux de couverture par l'Etat est passé de 95,2% en 2008 à 71,3% en 2013.

Dans les BDR, au 31 décembre 2013 on dénombrait 98 327 personnes percevant le RSA. D'ailleurs un cri d'alarme est lancé par certains présidents de conseils généraux qui du fait de l'insuffisance des recettes ont du mal à assurer les dépenses de solidarité en nette augmentation du fait du ralentissement de l'activité et de la politique d'austérité du gouvernement. Rappelons que le Conseil général des BDR consacre 50% de son budget à la solidarité soit environ 1,3 milliard d'euros.

Politique d'austérité déclinée dans le Pacte dit de responsabilité et qui prévoit 50 milliards d'économies supplémentaires à faire sur les dépenses publiques et de protection sociale :

- 18 milliards d'économies sur les dépenses de l'Etat

- 11 milliards d'économies sur les dépenses des collectivités territoriales
- 21 milliards d'économies sur les dépenses de protection sociale dont 10 milliards pour l'assurance maladie.

Qui va payer la note ?

Certainement pas le patronat qui se voit octroyé 41 milliards de cadeaux notamment par l'exonération totale des cotisations sociales pour tout salaire égal au SMIC soit 420 euros par mois et par salarié de recettes en moins pour la sécurité sociale.

Cadeau par le versement du crédit impôt compétitivité emploi (CICE) : dans les BDR les entreprises ont pu ainsi encaisser 276 millions d'euros sans que cela ne se traduise par des créations d'emplois et/ou par de l'investissement ou des augmentations de salaires.

Par contre la contrepartie à ces cadeaux c'est aux salariés, aux privés d'emplois et aux retraités que le gouvernement la réclame :

- Gel du point d'indice pour les fonctionnaires et gel des salaires dans le privé,
- Diminution généralisée des effectifs par le non remplacement des départs à la retraite,
- Gel des pensions de retraites,
- Baisse des indemnités chômage par l'institution des droits rechargeables,
- Allocations familiales soumises à conditions de ressources au 1<sup>er</sup> juillet prochain, rompant ainsi avec un des principes fondateurs de la sécurité sociale, l'universalité des droits .,
- Baisse des remboursements de médicaments,
- Baisse des subventions aux associations.

Cela se traduit aussi par une aggravation généralisée des conditions de travail pour les salariés et par des fermetures des

accueils de proximité comme à la CAF, à la CPAM, à Pôle emploi, au Trésor public, à la Poste...préjudiciables pour la population car compromettant l'accès aux droits pour tous.

Cela se traduit aussi par un démantèlement de l'hôpital public au travers des Plans de retour à l'équilibre imposés par l'Agence régionale de santé que ce soit à l'hôpital de Martigues, d'Arles, d'Aix, à l'AP-HM, mettant en péril l'offre et la qualité des soins pour tous.

Les 11 centres de santé mutualistes sont également menacés – pour rappel, le Grand Conseil de la Mutualité constitue le 2<sup>ème</sup> offreur de soins sans dépassement d'honoraires après l'hôpital public.

Bien évidemment la réforme territoriale constitue un facteur d'aggravation supplémentaire dans la casse des services publics de proximité : en effet, le renforcement envisagé des pouvoirs de l'Agence régionale de santé (ARS) qui aura notamment pour mission « la structuration territoriale des soins primaires et aura compétence dans l'organisation du secteur médico social » laisse présager une vision comptable et marchande au détriment de la réponse aux besoins des populations . En effet l'ARS pourra selon la Ministre de la Santé et des Affaires sociale « réorienter les financements ». Lorsqu'on voit aujourd'hui les injonctions faites aux hôpitaux publics de « retour à l'équilibre » ces politiques de rationalisation risquent forts de compromettre sérieusement tout le champ médico social.

La CGT revendique une organisation de la démocratie sanitaire au niveau des territoires en demandant le rétablissement des structures déconcentrées de l'Etat telles que les DDASS et les DRASS, seules garantes de couvrir l'ensemble du champ de la santé et de l'action sociale sous le contrôle d'un grand service public de la santé et de l'action sociale.

Toutes ces attaques conjointes Patronat /gouvernement contre notre bien commun à tous que sont les services publics appellent à une riposte commune et convergente. C'est tout le sens de notre démarche départementale engagée depuis plus d'un an aux côtés d'autres organisations syndicales, la FSU et Solidaires, des forces politiques et associatives progressistes pour dire ensemble ;

« Licenciements , bas salaires, précarité, les BDR en ont assez »

C'est bien à cette convergence des luttes interprofessionnelles que nous travaillons car pas de services publics sans industries et inversement.

Au travers des luttes menées comme à la SNCM, à la Centrale de Gardanne, aux Moulins Maurel, à St Louis Sucre, dans la pétrochimie, la sidérurgie, la santé...des projets portés par la CGT permettant de pérenniser les emplois et activités sont crédibles et viables. L'exemple de Fralib est emblématique que seule la lutte permet de gagner.

Cette journée organisée par nos camarades du Conseil Général constitue aussi un temps fort de mobilisation tout comme la manifestation départementale qui a eu lieu ce matin de St Louis Sucre au Port pour dire que d'autres choix sont possibles qui passent par une autre répartition des richesses c'est-à-dire par le maintien et le développement de l'emploi, l'augmentation des salaires, pensions et revenus de remplacement, un grand service public de la Santé , de l'action sociale et une protection sociale solidaire.

Il est urgent de casser la spirale des reculs sociaux que ce soit au travers de la Loi Macron, de la Loi sur le dialogue social, de la Réforme territoriale, de la négociation sur les retraites complémentaires ARRCO/AGIRC , les droits rechargeables, la Loi santé... Face au dictat du gouvernement et du patronat, il faut aussi redonner tout son sens à la démocratie par la

réappropriation de tous les lieux d'expression et de décisions par les salariés dans les entreprises et les citoyens dans la cité.

Le 9 Avril prochain, journée nationale de grève et de manifestation à l'appel de la CGT, de FO, de la FSU et de Solidaires constituera un temps fort de mobilisation de l'ensemble du monde du travail.

Face à la volonté gouvernementale et patronale de procéder au détricotage de notre modèle social issu du Conseil national de la résistance, mobilisons -nous tous ensemble pour une société de progrès social.